

Le Journal de

# L'AGGL



N°63 - Juillet 2025

*Bel été !*



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026



[agglo-thionville.fr](http://agglo-thionville.fr)



Chers habitant(e)s de la Communauté d'Agglomération,

Voici venu le temps de la pause estivale. Promesse d'une déconnexion active et récréative, elle est une respiration propice à la (re)découverte de notre territoire et de sa base de loisirs Nautic'Ham. Avec ses installations d'excellence, son camping, son port, son centre aquatique Hamelys, ses nombreuses activités sportives, ses animations, ses rendez-vous culturels et festifs, la base de loisirs communautaire participe au rayonnement et à l'attractivité du Pays thionillois par-delà même nos frontières. Les estivants sont de plus en plus nombreux à s'y installer quelques jours. D'une étape sur la route des vacances, Basse-Ham est devenue un lieu de villégiature pour de nombreux campeurs, plaisanciers et randonneurs.

Dans ces pages, vous trouverez une invitation à découvrir un autre fleuron local, témoin privilégié du riche passé industriel de la Vallée de la Fensch, l'U4 à Uckange. Le rapprochement de nos deux collectivités, Val de Fensch et Portes de France-Thionville, dont la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2026 est un événement qui fera date est le fruit d'une collaboration pleine et entière entre Michel Liebgott et moi-même, avec l'appui et grâce à l'engagement des élus et des services.

Dès l'année prochaine, nous n'avancerons plus côte à côte en voisins mais ensemble pour voir plus grand, aller plus loin. Ensemble donc, nous relèverons les défis de la mobilité (A31 bis, service express régional métropolitain), de l'emploi - nous suivrons de près le dossier Arcelor Mittal - , nous travaillerons à la reconversion des friches industrielles, poursuivrons nos efforts en matière d'énergie décarbonée, nous défendrons la proximité et assurerons la continuité du service public.

La pause estivale est aussi ce moment où l'on remobilise ses énergies pour construire, étayer son ambition. Notre volonté n'est pas de faire de Thionville-Fensch un territoire dortoir mais un territoire qui se développe par lui-même, qui prend son destin en main, qui porte des projets audacieux. En une décennie, ce sont 1 500 emplois qui ont été créés et 2 900 étudiants à l'horizon 2030 qui pourront bénéficier d'une formation de qualité près de chez eux et constituer les forces vives de demain. Avec les immeubles tertiaires S-Hub One, le Two et bientôt le Tree, implantés ZAC Espace Cormontaigne à Yutz, nous sommes en train de réinstaller une activité de bureau sur notre territoire et le moins que l'on puisse dire, c'est que nous revenons de loin.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été !

**Pierre CUNY**

Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville  
Maire de Thionville  
Conseiller départemental de la Moselle



► **24 et 25 mai** : Triathlon international Portes de France organisé par le club communautaire Trityc. Les participants n'ont pas hésité à se jeter à l'eau malgré les 14° mesurés avant la course.



► **14 et 15 juin** : Rendez-vous incontournable de Nautic'Ham depuis plusieurs années, la fête de l'Eau s'est déroulée sous le soleil (et quelques gouttes) avec un programme d'animations mêlant musique, spectacles, croisières, jeux et restauration.

## Clinique Ambroise Paré : un pas de plus vers la constitution du nouveau pôle médical

Le 13 juin dernier, Pierre Cuny, président de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville et maire de Thionville, Clémence Pouget, maire de Yutz et première vice-présidente de la CAPFT, et Jean-Charles Louis, vice-président au Développement



Economique et à l'Aménagement des Zones d'Activité ont acté la vente par la Sodevam du site du centre de transit routier, situé sur la ZAC Espace Meilbourg, au groupe Pasteur représenté par son vice-président Philippe Tourrand.

Cette signature ouvre la voie à la construction prochaine de la nouvelle clinique Ambroise Paré dont le pôle médical de 7 400 m<sup>2</sup> sera constitué de cabinets de consultations chirurgicales, d'un centre de soins médicaux de réadaptation orienté orthopédie et gériatrie, un centre de soins médicaux de réadaptation ambulatoire, un centre de soins immédiats et une unité d'imagerie médicale pouvant accueillir deux scanners et deux IRM. Le nouveau bâtiment en L de 46 lits fonctionnera en complémentarité avec une entité hospitalisation que le groupe implantera à Thionville à proximité de l'hôpital Bel-Air.

# NauticHam

Saison 2025

Accès libre  
et  
Gratuit

**6 juillet** Marché artisanal et salon du modélisme

**20 juillet** 10h : Séance de pilates en plein air

**26 et 27 juillet** De 14h30 à 18h30  
Animations jeunesse  
Slackline, saut sur air-bag géant,  
skate, bmx, graffiti, hip-hop

**26 juillet** 18h30 : concert  
du groupe Starter



Le +... en ligne

**3 questions à...**  
**Cédric Onteniente,**  
Directeur de la SPL  
Moselle Nord Plaisance

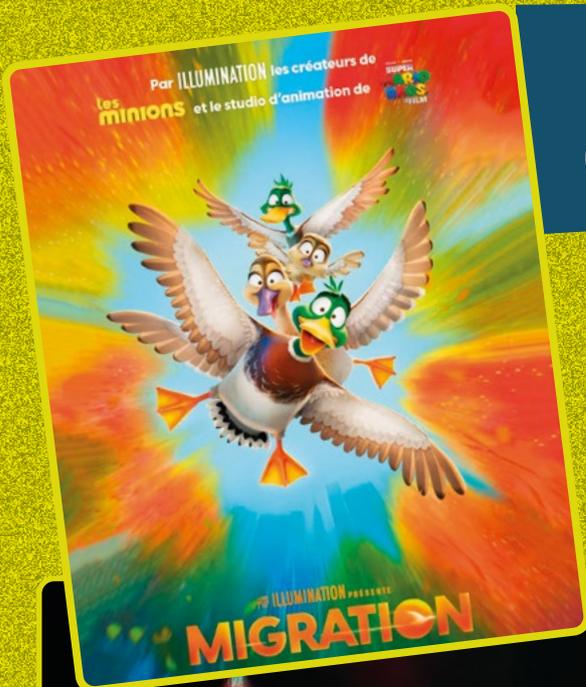
**16 août** De 14h30 à 18h30 - Animations jeunesse  
Cible géante de foot, karts à pédales,  
parcours d'obstacles gonflables



**16 août** 18h30 : concert Doug Tenza  
+ Quiz/blind test

**17 août** Animations jeunesse  
De 14h30 à 18h30 : Escalade, structures  
de jeux pour enfants

**31 août** Rassemblement de voitures anciennes



## Le rendez-vous de la rentrée

6 septembre

18h : cours de zumba en plein air

19h30 : ciné plein air « Migration »

22h : « La féerie de l'Eau »

Spectacle de jets d'eau et lasers



# Une première pierre pour l'immeuble tertiaire Le Tree

Après l'immeuble tertiaire Meilbourg One (S-Hub), puis Le Two, le Tree prolongera l'aménagement de l'îlot A31 de la ZAC Espace Meilbourg à Yutz, à l'horizon 2026.



« **L'identité architecturale forte de ces trois bâtiments (Meilbourg One, Le Two et bientôt Le Tree) marque l'entrée du territoire** »

Pierre Cuny, président de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville



La pose de la première pierre a eu lieu jeudi 17 avril en présence de Pierre Cuny, président de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville et maire de Thionville, Laurent Schultz, adjoint au maire de Yutz et Armel Chabane, président de la Sodevam.

La construction du bâtiment en R+4 qui devrait être achevée fin 2026 proposera plus de 3 000 m<sup>2</sup> d'espace disponible à la vente ou la location. Deux plateaux sont d'ores et déjà précommercialisés. D'un point de vue architectural, le Tree sera une déclinaison des deux autres immeubles (Meilbourg One - S-Hub et Le Two) afin de garantir l'harmonie urbanistique de la zone tout en s'inscrivant dans une dynamique écoresponsable d'où son nom Le Tree (l'arbre en anglais).

## Matériaux biosourcés

L'immeuble tertiaire Le Tree répondra aux dernières normes techniques et environnementales, notamment à la norme RE2020 et participera ainsi à l'élan et l'efficacité énergétiques.

Les cloisons intérieures du bâtiment seront garnies d'un isolant en fibre de chanvre et une centaine de panneaux photovoltaïques sera installée sur la toiture principale. La performance acoustique de l'immeuble sera également particulièrement soignée afin de garantir un confort optimal dans les espaces de travail, tout en tenant compte de la proximité de l'autoroute A31. Le Tree prévoit également, comme tous les programmes menés par la Sodevam, une gestion alternative des eaux pluviales.

Le coût prévisionnel des travaux de ce projet s'élève à environ 5 millions d'euros.

Trois autres bâtiments viendront compléter le plot A31. Il s'agira, cette fois, de deux résidences proposant des logements aux étudiants et aux jeunes actifs du territoire, et d'un hôtel.

# Une Grande manufacture pour Hubert Boulangerie



Fondée à Thionville-Elange en 2020, la boulangerie Hubert a connu une croissance rapide grâce à la qualité et la créativité de ses produits confectionnés en étroite collaboration avec les acteurs des circuits courts. La boulangerie Hubert qui a fait de l'amélioration de ses produits une constante a été récompensée à plusieurs reprises.



## Rassembler les activités

Dans le cadre de son développement sur le territoire thionvillois, la boulangerie Hubert, artisan-pâtissier, envisage d'y implanter un laboratoire de production baptisé la « Grande Manufacture ». Ce nouveau site permettra de structurer et de rassembler les activités de production en pâtisserie, glacerie, chocolaterie, traiteur et viennoiserie, le stockage et la gestion administrative.

Le choix de la SCI Hubert s'est porté sur l'acquisition d'un terrain d'une surface de 5000 m<sup>2</sup>, situé sur la zone artisanale des Terres Rouges. Le projet comprend la construction d'un bâtiment en R + 1 d'une surface totale de 2 365 m<sup>2</sup> dont 1 860 m<sup>2</sup> d'ateliers ainsi qu'un espace logistique en rez-de-chaussée et 505 m<sup>2</sup> de bureaux à l'étage.

## Euro Construction Moderne : un projet en acier

La société NF Investissement envisage d'acquérir quatre lots de foncier pour un total de 11 838 m<sup>2</sup>, situés sur la ZAC du Kickelsberg, sur le ban communal de Basse-Ham. Son projet est de permettre l'implantation de la société Euro Construction Moderne spécialisée dans la fourniture d'armatures en acier coupées et façonnées en atelier selon les normes AFCAB, et destinées aux marchés luxembourgeois et français. La production est aujourd'hui installée à Pontpierre au Luxembourg. Une entité comprenant un atelier et des bureaux est également présente à Tremery (Moselle). L'implantation sur le site de Basse-Ham permettra le transfert de 70% de la production dédiée aux chantiers français qui est aujourd'hui réalisée au Luxembourg.

### 5 000 m<sup>2</sup>

La société Euro Construction Moderne envisage, au travers de cette implantation à Basse-Ham, une importante modernisation de ses process par le biais de l'automatisation. L'investissement dans l'outil productif s'élèvera à 3,5 M €. L'activité représentera localement 15 emplois directs.

Le projet comprend la construction d'un bâtiment de 5 000 m<sup>2</sup> dont 4 500 m<sup>2</sup> d'ateliers et 500 m<sup>2</sup> de bureaux.



# Fusion des agglos : un parcours en plusieurs étapes

La fusion des Communautés d'agglomérations Portes de France-Thionville et Val de Fensch effective le 1<sup>er</sup> janvier 2026 implique de nombreux changements qui se mettent en place progressivement. On vous explique tout.

## Un nouveau nom

Le mariage des Communautés d'Agglomérations Portes de France-Thionville et Val de Fensch accouchera le 1<sup>er</sup> janvier 2026 d'une nouvelle entité regroupant 23 communes baptisée Thionville Fensch Agglomération. Avec ses 156 474 habitants, elle affirmera sa position de deuxième intercommunalité de Moselle, troisième de Lorraine et sixième de la Région Grand Est.

## Un nouveau logo

Le 27 janvier 2025, le nouveau logo de Thionville Fensch Agglomération a été dévoilé par les deux actuels présidents, artisans de ce rapprochement inédit, Michel Lieb Gott (Val de Fensch) et Pierre Cuny (Portes de France-Thionville). Il apparaîtra progressivement sur tous les supports de communication. Le nouveau logo est un monogramme exprimant un avenir partagé composé à partir des lettres T pour Thionville et F pour Fensch. Ce monogramme est positionné sur un cartouche bleu qui renvoie à l'Union Européenne et à la position frontalière d'une agglo ouverte sur l'Europe.

## Un accord local

Un accord local a été trouvé entre les 23 maires de la future agglomération le 8 mars dernier, entérinant le nombre des futurs conseillers qui siègeront au conseil communautaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Ce nombre a été fixé à 79 au lieu de 109 actuellement.

## Des totems à l'effigie de la nouvelle agglo

Chaque entrée du territoire Thionville-Fensch sera marquée par des totems (réutilisation des anciens totems qui seront rhabillés et déplacés) à l'effigie de la grande agglomération de manière à identifier le territoire et ses contours, et participer à son identité.

## Un site internet remanié

Un nouveau site internet sera mis en ligne dès la création effective de Thionville Fensch Agglomération. Synthèse des deux sites existants, basé sur la même architecture que le site actuel de « Portes de France-Thionville, il assurera la continuité de l'information et des services/demandes en ligne.

## Une nouvelle page Facebook

Une nouvelle page Facebook « Thionville Fensch Agglomération » va voir le jour au début du mois de juillet. Si, dans un premier temps, elle cohabitera avec les pages « Portes de France-Thionville » et « Val de Fensch » sur le réseau social, la migration des informations se fera progressivement jusqu'à la disparition des deux autres pages début 2026.



Suivez dès à présent  
les actualités de  
Thionville Fensch  
Agglomération  
sur facebook



# Contrat de Ville 2025

## Un programme complémentaire voté

Le Contrat de Ville 2024-2030, signé conjointement par la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, l'État et les communes de Yutz et Thionville, est un document qui définit les différents axes d'action publique en faveur des quartiers prioritaires du territoire. Cette contractualisation, dont l'objet principal est de réduire les inégalités entre les différents quartiers de l'aire urbaine, engage au total 18 partenaires signataires, et notamment le Conseil Départemental de la Moselle, la Région Grand Est, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Éducation Nationale ou encore les bailleurs sociaux.

Le Contrat de Ville implique l'élaboration d'un programme d'actions annuel, soutenu en partie par des fonds dédiés de la Communauté d'Agglomération, s'élevant en 2024 à 170 000 €. Une première programmation a été approuvée par délibération le 10 avril dernier. Une programmation complémentaire vient d'être adoptée pour un montant de 19 621 €.

Par ailleurs, l'enveloppe des fonds dédiés de l'État (BOP 147) a été stabilisée en 2025 à hauteur de 197 114 €. Concernant celles des communes de Thionville et Yutz, elles s'élèvent respectivement à 48 450 € et à 46 550 €.

### De quoi s'agit-il ?

Ce sont quatre projets complémentaires qui intègrent le cadre général de la programmation 2025, s'attachant à réduire les inégalités sur des zones fragilisées et à favoriser l'émergence d'actions nouvelles ou renouvelés, en cohérence avec les enjeux du Contrat de Ville.

- **Projet 1** - Promotion de l'apprentissage par la mise en place de temps de sensibilisation dans les collèges et des visites en entreprises à destination des élèves de troisième. La Chambre des Métiers et de l'Artisanat portera ce projet, en partenariat avec la Mission Locale du Nord Mosellan.
- **Projet 2** - Sensibilisation à la santé mentale par la pérennisation des groupes de parole libre, destinés aux jeunes accompagnés par les centres sociaux et la prévention spécialisée. Ces groupes seront supervisés par des psychologues, en collaboration avec l'Association Est Accompagnement. Huit séances seront organisées entre septembre 2025 et juin 2026.
- **Projet 3** - Promotion des compétences psychosociales à destination des jeunes accompagnés dans le cadre du dispositif « Contrat Engagement Jeune » porté par la Mission Locale du Nord Mosellan. Les intervenants s'appuieront sur les outils de l'improvisation théâtrale.
- **Projet 4** - Lutte contre le repli identitaire par la formation des professionnels du territoire aux enjeux relatifs à la laïcité, aux séparatismes et aux extrémismes identitaires. Ces temps seront animés et supervisés par les professionnels du Camp des Milles, musée d'histoire et des sciences de l'homme, rattaché à la chaire UNESCO « Éducation à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires » de l'université Aix-Marseille.



Le contrat de Ville cible 3 quartiers prioritaires que sont Côte des Roses - Bel Air et Saint-Pierre - La Milliaire à Thionville et Terrasses des Provinces à Yutz.

# Eco-défis : le label des entreprises responsables

Le 7 mai 2025 la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville et la Chambre des Métiers de l'Artisanat de Moselle ont signé une convention pour la mise en place de l'opération Eco-Défis à destination des artisans du territoire.

## Eco-Défis, qu'est-ce que c'est ?

Eco-Défis est une opération proposée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et mise en œuvre localement avec la participation de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville (CAPFT). Une convention a été signée le 7 mai 2025 pour une durée d'un an. L'objectif est de valoriser les artisans qui réalisent des actions concrètes en faveur de l'environnement autour de l'énergie, l'eau, la biodiversité, la mobilité, la consommation responsable, dans le but de s'inscrire dans une démarche de transition écologique et climatique et d'être reconnu pour cela.

Cette action est inscrite dans le Plan Climat-Air Energie Territorial.

## Qui est concerné ?

Tous les artisans du territoire qui souhaitent s'engager et agir pour réduire l'impact environnemental de leurs activités, et qui respectent les prérequis suivants : le tri des déchets en fonction de l'activité professionnelle et l'extinction des vitrines, enseignes et locaux la nuit.

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch est engagée dans la démarche Eco-Défis depuis 2021 et compte déjà plus de 30 artisans labellisés. Une harmonisation entre les deux agglos sera effectuée début 2026 dans le cadre de la fusion.

## Pourquoi s'engager dans cette démarche ?

Les intérêts pour les candidats à la démarche sont multiples. Elle permet d'obtenir plus de visibilité grâce à la communication Eco-Défis, valoriser les bonnes pratiques et son image auprès des clients, capter une nouvelle clientèle, disposer d'un accompagnement gratuit pour intégrer ou anticiper la réglementation et les enjeux environnementaux, réduire les charges liées à la consommation d'énergie, d'eau ou encore développer l'activité de façon durable.

Pour le territoire, Eco-Défis crée une dynamique et permet de valoriser un réseau d'entreprises exemplaires.

## Comment ça marche ?

Les candidats à la labellisation, accompagnés du début à la fin par la CMA, devront choisir 4 défis (sur 38) dans trois domaines différents (sur 8) et les réaliser. Un comité de labellisation constitué de représentants de la CMA et de la CAPFT viendra ensuite s'assurer de la conformité des actions mises en place et déterminera s'il valide ou non. Chaque renouvellement, au bout de deux ans, sera assorti d'un défi supplémentaire.

Une cérémonie de labellisation participera à la mise en lumière des artisans et commerçants labellisés Eco-Défis.

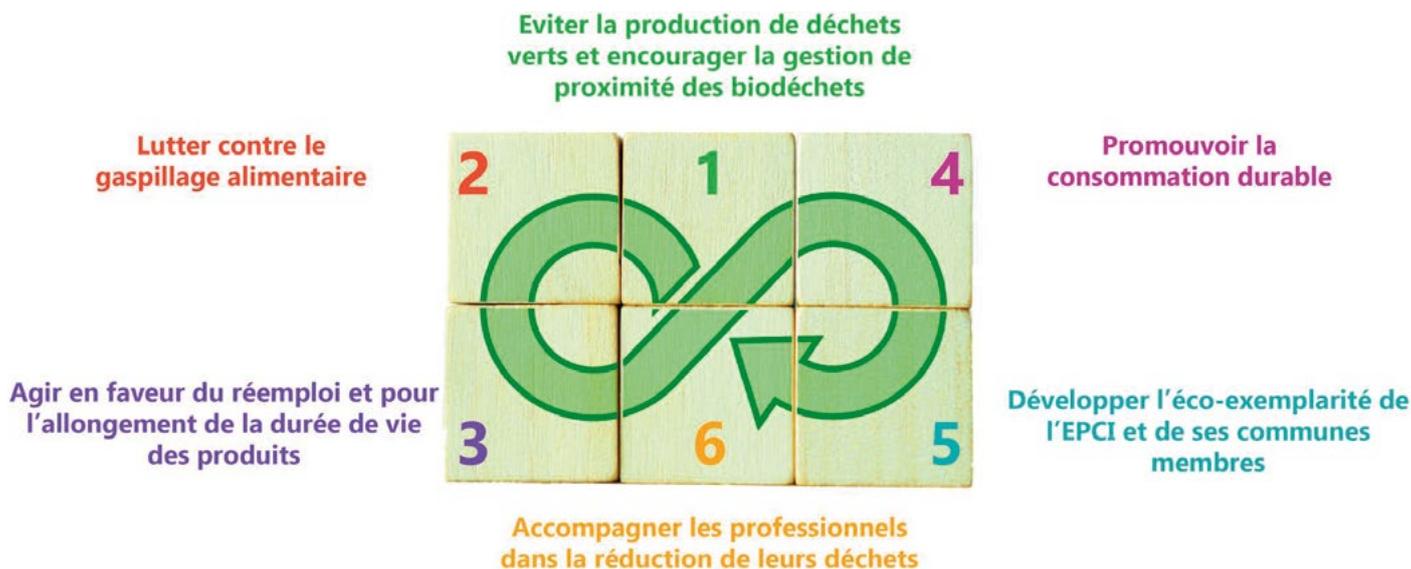


4

Les artisans candidats à la labellisation devront relever 4 défis (sur 38 proposés) dans au moins 3 des 8 thématiques retenues que sont les déchets, l'approvisionnement durable, la biodiversité, l'eau, l'énergie, la mobilité, sensibilisation et démarches RSE.

# Réduction des déchets : programme adopté !

La mise en application en 2025 du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) va permettre de réduire la production de déchets ménagers sur le territoire de 90 kg par habitant d'ici 2031.



## Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2025 - 2031

### Le PLPDMA : qu'est-ce que c'est ?

Depuis 2015, l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est obligatoire pour la collectivité territoriale ou le groupement de collectivités territoriales qui assure la collecte des déchets ménagers. Il s'agit d'un document stratégique qui consiste à mettre en œuvre, par les acteurs du territoire, un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre les objectifs de prévention et réduction des déchets définis à l'issue d'un diagnostic. Par délibération du Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2023, la Communauté d'Agglomération s'est engagée dans son premier PLPDMA pour la période 2025 – 2031.

### Quel est son programme d'action ?

Le diagnostic du territoire mené par l'agglomération Portes de France – Thionville a permis de mettre en évidence 6 axes assortis de 22 actions opérationnelles pour parvenir à limiter la production de déchets.

### Quels sont les objectifs à atteindre ?

La Communauté d'Agglomération vise, pour son premier PLPDMA, une évolution basée sur l'objectif réglementaire fixé par la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC), soit une baisse de 90 kg par habitant, ce qui permettra d'atteindre un ratio de 515 kg/hab./an en 2031 contre 605 kg/hab./an en 2020, année de référence du projet.

**- 90kg**

Objectif d'ici 2031 : passez de  
605 à 515 kg/hab/an  
de déchets



# Biodéchets : un été sans asticot

Les asticots peuvent envahir les poubelles dès que la température monte et que les déchets s'accumulent. On vous donne quelques astuces pour éviter ces désagréments.

## D'où viennent-ils ?

Les asticots blancs que l'on peut retrouver dans nos poubelles proviennent de mouches domestiques ou mouches à viande. Elles sont attirées par l'odeur de déchets organiques en particulier les restes de viande ou poisson en décomposition. Elles pondent leurs œufs sur ces déchets. En 24 à 48h, ces œufs donnent naissance à de petites larves blanches : les asticots. Bien qu'incommodants, ces vers blancs sont sans danger.



# X

## Comment les éviter ?

# V

➤ **Évitez les liquides dans votre bioseau et votre bac.** *Égouttez bien les restes alimentaires avant de les jeter. Les liquides attirent les mouches et accélèrent la décomposition. N'hésitez pas à jeter vos mouchoirs et essuie-tout avec vos biodéchets. Ils vont absorber les excès de liquide. Cette précaution réduit la présence d'insectes.*

➤ **Évitez d'entreposer votre bac en plein soleil** durant les périodes de fortes chaleurs. *La chaleur accélère la décomposition des déchets et attire les mouches.*

➤ Sortez **vos restes de viande et de poisson**, directement dans votre bac ou jetez-les au dernier moment avant la collecte.

➤ Veillez à garder votre bioseau et votre bac **bien fermés**. *Les mouches n'auront aucune chance d'entrer.*

➤ **Videz le contenu** de votre bioseau dans votre bac de collecte **régulièrement**, tous les jours durant les périodes chaudes.

➤ Entrez votre bac **à l'intérieur** dans un garage ou si ce n'est pas possible mettez-le **à l'ombre**.

➤ **Nettoyez régulièrement votre bioseau et votre bac**. Un nettoyage régulier contribue également à une meilleure hygiène de votre cuisine.

➤ Saupoudrez vos déchets avec du bicarbonate de soude, de la chaux ou du sel peut ralentir le développement des asticots.

## Traitement préventif : utilisez des répulsifs naturels

➤ Vaporisez régulièrement un mélange d'eau et de répulsif naturel autour et à l'intérieur de votre bac et bioseau pour dissuader les mouches de revenir.

- Les huiles essentielles : désodorisant et répulsif
- Le citron : désodorisant et répulsif
- Le vinaigre blanc : répulsif, nettoie et assainie

➤ Déposez le marc de café avec vos déchets. C'est un répulsif mais également un désodorisant.

➤ Déposez du laurier ou du clou de girofle au fond du bac. Ces plantes dérangent l'odorat des mouches.

## Ils sont là !

### Comment s'en débarrasser ?

➤ Saupoudrez vos déchets avec du bicarbonate de soude, ou du sel. Ces produits les déshydratent et les tuent rapidement.

➤ Videz votre bioseau immédiatement.

➤ Versez de l'eau bouillante dans votre bioseau ;

➤ Nettoyez vos bacs et bioseaux, brossez les parois et rincez à l'eau claire ;

**Important** : le bioseau n'est pas à présenter à la collecte. Il est pour un usage domestique, comme contenant intermédiaire à vos déchets, au même titre que votre poubelle de cuisine. Pour la collecte en porte à porte, il faut **uniquement** présenter le bac roulant.

# STOP

## aux dépôts sauvages

## et aux *incivilités*



Les sacs,  
c'est dans les  
conteneurs !

Et pas posés au sol à côté !

Misez sur

la propreté !

Pour les encombrants

2 solutions :



✓ Les déchetteries  
du territoire !



Thionville  
Veymerange  
Yutz  
Havange

✓ La collecte en  
porte à porte

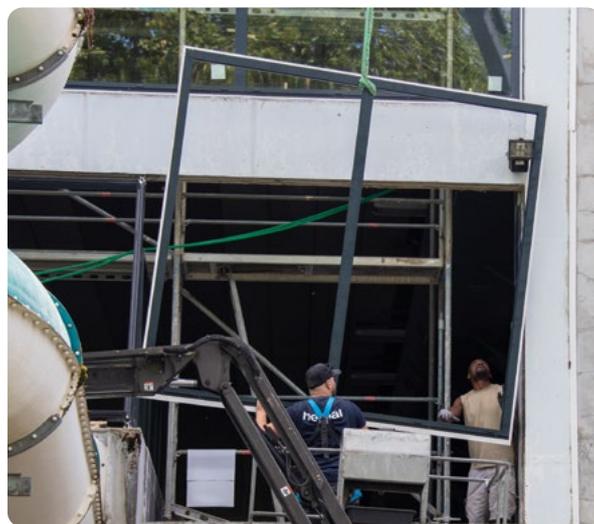


Prenez rendez-vous au :  
03 82 54 78 50

## Zoom sur les travaux de modernisation du centre aquatique de Thionville

Le centre aquatique communautaire de Thionville (CAC) est fermé au public jusqu'au 14 septembre 2025 afin d'être modernisé et offrir, dès la rentrée, un meilleur confort aux usagers.

Cette structure emblématique de la ville, construite au début des années soixante, va faire l'objet d'importants travaux d'isolation de la halle bassin (baies vitrées et murs), reprise du carrelage, remise à neuf des douches hommes et du pédiluve intérieur. A l'issue de ce chantier, l'Agglomération Portes de France-Thionville qui en assure la gestion depuis 2019 procédera à la vidange annuelle des bassins et au nettoyage des surfaces.



### 285 000

Le coût des travaux de rénovation thermique de la halle bassin du centre aquatique communautaire de Thionville est estimé à 285 000€ subventionnés à hauteur de 139 869 € par la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

### 18

18 semaines (du 12 mai au 14 septembre), c'est la durée de la fermeture au public du CAC Thionville. La fin des travaux de modernisation est prévue fin août. La première quinzaine de septembre sera consacrée à la vidange annuelle et au nettoyage des surfaces.

### 150 000

Le centre aquatique communautaire de Thionville accueille chaque année environ 150 000 visiteurs dont 34 000 scolaires.



# Travaux de remobilisation de la ressource eau à Manom

Dans un contexte de réchauffement climatique, la ressource en eau est un enjeu majeur pour les collectivités. La ressource de Manom, constituée d'une eau moins dure, représente une opportunité pour la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville. Des travaux d'amélioration et d'optimisation de la production vont être engagés.

La ressource de Manom est constituée de six puits et de deux galeries drainantes, dont l'arrivée se fait dans un puits collecteur, relié à une station de pompage.

Aujourd'hui, seul le puits collecteur fonctionne pour alimenter les deux pompes qui refoulent l'eau vers l'usine de la Briquerie. La nappe étant fortement soumise à l'étiage, il est nécessaire d'assurer, dans le cadre des travaux, la réalimentation du puits collecteur par l'intermédiaire des puits existants. Le projet mené par la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville consiste à faire les investigations et travaux nécessaires pour améliorer et optimiser la production du champ captant de Manom.

Une étude hydrogéologique du site et un diagnostic des puits a été mené par la CAPFT en 2024 afin de définir la capacité de production de la ressource en étiage et l'état des ouvrages.

Six mois de travaux seront nécessaires pour :

- débroussailler et couper les arbres présents dans la zone du périmètre de protection notamment au-dessus des galeries et autour des chambre d'accès
- équiper les puits n° 1 à 6 : chaque puits sera équipé d'un système de pompage dirigé vers le puits collecteur central, assurant leur fonction de soutien du puits collecteur
- sécuriser et surveiller : l'ensemble des puits, des deux galeries drainantes, de leurs accès ainsi que le local technique seront équipés de détecteurs d'intrusion.



© Adobe

- renouveler la conduite et les crépines : les crépines des conduites d'aspiration seront entièrement renouvelées afin d'améliorer la productivité
- effectuer un diagnostic des galeries drainantes : deux galeries souterraines feront l'objet d'une investigation poussée afin d'évaluer leur état structurel et hydraulique
- automatiser le pompage : un système de pilotage automatique des pompes sera mis en place, avec une régulation basée sur le niveau du puits collecteur. Cela permettra une gestion plus souple, réactive et économe de la ressource
- renouveler la conduite de liaison entre le puits collecteur et le local technique
- renouveler les pompes afin d'augmenter la capacité de pompage et de passer d'un débit de 50m<sup>3</sup>/h à 100 m<sup>3</sup>/h.



50

Ce captage dispose d'une déclaration d'utilité publique issue de l'arrêté de 1982. Le volume journalier de prélèvement autorisé est de 3000 m<sup>3</sup>/jour. Or la capacité des pompes, aujourd'hui, est de 50 m<sup>3</sup>/jour.

# Travaux d'assainissement rue Jean Burger à Fontoy

Depuis le 10 juin, la rue Jean-Burger à Fontoy fait l'objet de travaux d'assainissement qui consistent en la création d'un nouveau réseau de transfert d'effluents et d'un bassin fermé de 300 m<sup>3</sup> à débit limité. Ce chantier préventif va permettre de séparer les eaux usées en provenance d'Angevillers et de Fontoy afin d'éviter toute saturation du réseau existant. Les effluents d'Angevillers transiteront par le bassin unitaire à débit limité avant de traverser les 1300 mètres linéaires de réseau déployé rue Jean-Burger pour être rejetés dans le collecteur du SEAFF. Trente-quatre regards vont également être posés.

Ces travaux prévus pour s'achever à l'automne 2025 sont réalisés par la société Muller TP sous forme d'un chantier glissant afin de limiter l'impact sur les riverains et les automobilistes. Des feux tricolores dont la fréquence est adaptée au trafic sont en place et permettront de réguler la circulation. Le coût de ces travaux est estimé à 1,09 M€ HT.



1300 mètres linéaires de réseau vont être déployés rue Jean-Burger à Fontoy qui sont destinés à collecter les effluents en provenance de la commune d'Angevillers.

1 300

## Les principaux chantiers assainissement/eau pluviale de l'année 2025

<b>ANGEVILLERS</b>	Rue de Fontoy création d'un déversoir d'orage + bassin de pollution Chemisage réseau rue de fontoy (phase 2)
<b>BASSE-HAM</b>	Création d'un réseau eaux pluviales rue de la forêt
<b>FONTOY</b>	Deconnexion des eaux pluviales : rues Jean Burger, Castel, Couvent
<b>KUNTZIG</b>	Chemisage réseau eaux pluviales rue des Acacias
<b>LOMMERANGE</b>	Travaux complémentaires rue Jules Ferry, raccordement des eaux pluviales vers le ruisseau des Prairettes
<b>MANOM</b>	Chemisage rue de Lagrange (Phase 4)
<b>TERVILLE</b>	Chemisage du collecteur, rue du Kem Chemisage du tronçon passant sous l'A31 du réseau de transfert de Veymerange
<b>THONVILLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprise du fossé, impasse de la cote brune</li> <li>- Boucle des lièvres, déconnexion des eaux pluviales du réseau unitaire</li> <li>- Création d'aménagement pour la gestion des eaux pluviales et la maîtrise du ruissellement des eaux dans le cadre du projet de revalorisation du quartier Côte des Roses</li> <li>- Déconnexion et infiltration des eaux de ruissellement de la rue du Lavoir à Beauvange</li> </ul>
<b>YUTZ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un collecteur eaux pluviales - rue des Vergers vers rue du Stade</li> <li>- Réhabilitation du collecteur rue de la Pépinière</li> <li>- Réhabilitation de l'exutoire du poste de relèvement « Barrière »</li> <li>- Connexion du réseau unitaire de la rue Royer sur celui de la rue Roosevelt</li> </ul>

# Top départ pour le projet de création d'un bassin de rétention route d'Arlon à Thionville

Alors que de travaux de renaturation du plan d'eau de Terville sont programmés, la phase préliminaire à la création d'une zone d'expansion route d'Arlon à Thionville va débuter. L'objet de ces deux chantiers : limiter l'impact des crues du Veymerange sur les zones d'habitation situées à proximité du cours d'eau.

Le Veymerange est un cours d'eau long de près de 11 km qui prend sa source à Thionville, traverse Terville avant de se jeter dans la Moselle à Thionville. En 2016, une crue exceptionnelle avait engendré des débordements au niveau des zones d'habitation du quartier village de Veymerange et de Dupont des Loges à Thionville ainsi qu'à Terville. Afin de limiter l'impact de ces crues, un vaste projet de renaturation et de réduction du risque inondation sur le cours d'eau Veymerange incluant la renaturation du plan d'eau de Terville est lancé. Il comporte également la création future d'une zone d'expansion de 10 000 m<sup>3</sup> route d'Arlon à Thionville.

Une ligne de crédit de 112 500 € HT a été voté par le Conseil communautaire pour l'élaboration, courant 2025, du dossier Loi sur l'eau (dossier d'autorisation avec demande d'examen au cas par cas et étude de danger) intégrant le bassin à créer mais aussi l'ensemble des rétentions réalisées sur ce cours d'eau au fil du temps.

## Contenir les hautes eaux pour protéger les parcelles alentours

La parcelle communale CA 959 qui accueillera la zone d'expansion route d'Arlon sera décapée, décaissée, entourée de talus et partiellement d'une digue. Le fond de la zone décaissée restera supérieur au fond du cours d'eau pour permettre un remplissage et une vidange naturelles. Les talus seront relativement raides (2/1) le long de la RD14 de manière à maximiser le volume d'expansion de crue. Ils seront plus doux et paysagers le long du chemin reliant le lotissement à la RD14 et le long du lotissement. Ils permettront de contenir les hautes eaux et donc de protéger les parcelles alentours des inondations. Une surverse encore appelée déversoir d'orage dirigera le trop-plein de la zone vers le cours d'eau en cas de crue exceptionnelle.

L'aménagement n'influencera pas les écoulements en période de basses eaux (étiage et débit moyen). Cette zone n'a pas vocation à rester en eau : l'eau stockée temporairement dans la zone de rétention sera entièrement restituée lors de la décrue.

La zone de rétention sera plantée principalement en herbe. Les abords et talus (le long de la piste cyclable et du lotissement) pourront être plantés en végétaux arbustifs, pour des raisons paysagères et environnementales en remplacement de la végétation qui devra être supprimée dans l'emprise des travaux. Des arbres pourront également être plantés au Sud-Est de la zone de rétention en rive gauche du cours d'eau en remplacement des arbres qui devront être abattus pour réaliser les aménagements sur les cours d'eau.

Le coût total de ces travaux est estimé à 1 400 000 € HT.



10 000

10 000m<sup>3</sup> : volume de la nouvelle zone d'expansion route d'Arlon à Thionville

# Vigilance pollution et pollens

## Air To Go, l'application gratuite en temps réel

Atmo Grand Est et l'Agence Régionale de Santé Grand Est lancent une application mobile gratuite baptisée Air To Go. Ce service permet de s'informer précisément, en temps réel, sur la qualité de l'air, et d'adapter ses déplacements.

En été, la pollution est accentuée par la formation d'ozone (O3) qui provoque une dégradation de la qualité de l'air que l'on respire. Les personnes vulnérables ou sensibles, comme les enfants, les personnes âgées ou celles souffrant de maladies chroniques comme l'asthme sont particulièrement touchées par les pics d'ozone.

### Anticipez la qualité de l'air de votre ville avec



#Consulter

#Prévoir

#Comprendre



### Air To Go : une réponse en temps réel

ATMO Grand Est, en partenariat avec l'ARS (Agence régionale de Santé) Grand Est, lance une application smartphone qui permet d'être informé en temps réel sur l'état de la qualité de l'air, heure par heure avec des prévisions jusqu'à 48 heures. Ce service gratuit met à disposition les données de prévision quotidienne les plus précises de l'association à l'échelle de la rue pour l'ensemble de la région Grand Est. Une précision possible grâce à un processus numérique et météorologique performant, associant expertise humaine, connaissance du territoire et technologies avancées.

Air To Go, c'est son nom, propose même une fonctionnalité « Trajets » qui permet aux personnes sensibles, utilisateurs de mobilités douces (marche, vélo, trottinette...) et pratiquants d'activités en plein air (randonnée, running, cyclisme...), d'anticiper et adapter leurs sorties et déplacements afin de limiter l'exposition à la pollution.

### 15 000 litres d'air par jour

Chaque jour, nous respirons l'équivalent de 15 000 litres d'air d'où l'importance de préserver au maximum la qualité de l'air. Connaître les bons gestes à adopter en cas de pics de pollution, les restrictions de circulation, s'informer sur les écogestes afin de préserver l'air que nous respirons font aussi partie des fonctionnalités proposées par l'application Air To Go.

## L'Agglo est sur INSTAGRAM

- Infos pratiques
- Actualités
- Événements

- Astuces
- Jolies photos 😊



# Conseil Local de Santé Mentale Thionville-Fensch : la convention de partenariat signée

La convention de partenariat pour la mise en œuvre d'un Conseil Local de Santé Mentale sur le territoire Thionville-Fensch pour une durée de 3 ans a été signée par les principaux partenaires (Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville et Val de Fensch, ARS Grand Est, CHR Metz Thionville et L'Établissement Public de Santé Mentale Metz-Jury) dans un contexte de fusion des deux collectivités qui sera effective le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Les cinq structures, dans le cadre de cette convention, s'engagent à travailler ensemble afin de répondre aux besoins de santé mentale des habitants du Val de Fensch et de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville, dans une dynamique de partenariat et de gouvernance partagée.



## Quels objectifs ?

Le CLSM sera chargé de

- Mettre en œuvre une observation en santé mentale
- Permettre l'accès aux soins psychiatriques et à la continuité des soins
- Favoriser l'insertion sociale, l'autonomie et la pleine citoyenneté des usagers
- Lutter contre la stigmatisation et les discriminations
- Promouvoir la santé mentale

## Quels axes de travail ?

Un diagnostic de terrain et des groupes de travail ont permis de faire ressortir six axes de travail à développer dans le cadre du CLSM Thionville-Fensch

### ➤ Réseau et compétences

Accompagner et outiller les professionnels dans leurs missions auprès de leur public en renforçant les compétences des professionnels relatives à la santé mentale, en développant l'interconnaissance entre professionnels, en créant des dispositifs de soutien pour les professionnels et en construisant une approche d'intervention commune.

### ➤ Accès à la santé, aux soins et aux droits en santé mentale

Consolider l'offre de soins en santé mentale sur le territoire en renforçant la coordination et la collaboration entre les secteurs sociaux, médico-sociaux et médicaux autour des dispositifs existants et en renforçant l'offre et l'accès à des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement pour les personnes porteuses de troubles psychiques.

### ➤ Lien social

Agir sur l'environnement social sur le territoire pour une meilleure inclusion des personnes en souffrance psychique en développant l'offre d'accompagnement

des publics en situation de souffrance et la participation sociale pour lutter contre l'isolement des séniors.

### ➤ Santé mentale des jeunes

Préserver la santé mentale et le bien-être des jeunes en renforçant l'accès à des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement pour les jeunes, en renforçant les compétences psychosociales des jeunes et les aptitudes favorables à l'application de facteurs protecteurs de la santé mentale chez les jeunes et les familles.

### ➤ Information et sensibilisation

Renforcer les comportements favorables à la prévention des troubles psychiques chez les habitants en faisant évoluer favorablement les représentations du grand public sur les questions de santé mentale, en renforçant les attitudes et les aptitudes favorables à l'application de facteurs protecteurs de la santé mentale et en renforçant les compétences des habitants relatives à la santé mentale.

### ➤ Communication

Développer l'acculturation de la thématique de la santé mentale sur le territoire en accroissant la notoriété des travaux du CLSM et en améliorant la visibilité de l'offre sur le territoire.

## Quels moyens ?

Les signataires s'engagent à définir, selon leurs capacités respectives, une répartition des contributions financières nécessaires à la mise en œuvre des actions du CLSM. Ces contributions pourront se faire sous forme de financement direct ou en nature (mise à disposition de locaux, de personnel, etc.). Ils mettront à disposition, dans la mesure du possible, des ressources humaines pour assurer le fonctionnement du CLSM, en particulier pour l'organisation des réunions, la gestion des groupes de travail et la mise en place des actions sur le terrain. Enfin, ils pourront en outre s'associer à d'autres acteurs du territoire (associations, professionnels de santé libéraux, etc.) pour renforcer la complémentarité des actions mises en œuvre.

# Volley-ball : Sandra Ruch, reine de l'ASVB

Elle va fêter en septembre ses cinq ans comme présidente de l'Association Sportive de Volley-Ball (ASVB) Yutz-Thionville. Arrivée sur la pointe des pieds, Sandra Ruch a immédiatement imposé son style dans un milieu associatif « enrichissant ». Passionnée et ambitieuse, elle rêve de faire monter l'équipe masculine en Nationale 2 et ne ferme pas la porte à une éventuelle fusion avec le Terville-Florange Olympique Club (TFOC).

Avec 354 licenciés, un tout petit moins que la saison passée (367), et un budget de 170 000 euros, l'Association Sportive de Volley-Ball (ASVB) de Yutz, trente-deux ans d'existence, se porte comme un charme. « Il y a eu un afflux de licenciés après les deux titres olympiques remportés par l'équipe de France masculine, à Tokyo en 2021, puis l'an dernier à Paris », révèle Sandra Ruch, la présidente du club depuis septembre 2020 en lieu et place de Jérôme Heilmann. Sportive dans l'âme, elle est arrivée en 2016 à l'ASVB pour accompagner sa fille Emma, volleyeuse en herbe. « Ma sœur et ma nièce en font également. Ce n'est pas un hasard », précise-t-elle.

## Comme une société

Depuis cinq ans, la nouvelle présidente de l'ASVB n'a pas chômé. Immédiatement dans le bain avec le Covid-19, elle a d'abord relancé la machine comme elle le pouvait avant d'imprimer sa patte. « Il faut savoir tout gérer, créer une relation de confiance avec les élus ou prendre sa casquette de commerciale pour aller voir des partenaires. C'est une aventure humaine très enrichissante. Je ne m'y attendais pas. C'est un peu comme une société. Il faut savoir gérer les prestataires de services, les deux salariés du club ou encore les bénévoles », admet Sandra Ruch, membre également du comité départemental de Moselle de volley-ball.



## La Nationale 2 à l'horizon 2030

Sous sa présidence, l'ASVB a changé son fusil d'épaule, mettant bien plus l'accent sur l'équipe masculine que féminine. « Les filles étaient en Nationale 2, avant la covid. Mais avec le confinement, beaucoup de joueuses étrangères sont rentrées dans leur pays », précise-t-elle.

Remontée en Nationale 3, l'équipe masculine n'est pas passée loin de gravir un échelon supplémentaire lors de la saison 2023-2024, avant de rentrer un peu dans le rang lors de la suivante, notamment à cause d'un accident de bus en décembre dernier, sans conséquence, mais qui a marqué et touché les esprits. « Notre plan d'action est un peu retardé. On vise désormais la Nationale 2 à l'horizon 2030 et pourquoi par la Nationale 3 pour les filles qui évoluent actuellement en Pré-nationale ».

## « Il ne faut pas faire de fusion à la va-vite »

Depuis son arrivée, Sandra Ruch est régulièrement interrogée sur un dossier lancinant, véritable serpent de mer : une éventuelle fusion avec le Terville-Florange Olympique Club. « Je n'ai jamais fermé la porte. Mon homologue du TFOC, Daniel Mroczkowski, n'a jamais été contre. Il vient de quitter ses fonctions. On verra la suite avec son successeur Saïd Boutlioua. Je sais que Romain Pitou, l'entraîneur du TFOC, a vraiment envie de cette fusion. Il ne faut pas faire de fusion à la va-vite. Je ne veux pas que l'ASVB soit absorbée. Il faut créer un nouveau club avec intelligence », annonce-t-elle.

Une chose est sûre : Sandra Ruch pourrait y retrouver sa fille Emma, actuellement au centre de formation du TFOC. Histoire de boucler la boucle.

# TFOC : Daniel Mroczkowski : « J'ai été un bâtisseur »

Ce n'est pas une page qui se tourne, c'est un livre qui se referme. Daniel Mroczkowski était le TFOC et le TFOC était Daniel Mroczkowski. Emblématique président depuis 1995, il a quitté ses fonctions, le 24 juin dernier, lors d'une assemblée générale forcément pas comme les autres. Pas nostalgique pour un sou, il en reste « le premier supporter » et assure que le club est entre de bonnes mains et va « poursuivre son développement » avec son successeur et ami : Saïd Boutlioua. Il revient sur trois décennies de passion dans l'interview « Le jour où... ».

« Je n'ai pas la mémoire des dates. J'ai du mal à me projeter et ma meilleure journée est toujours celle du lendemain, mais je vais essayer », prévient-il d'entrée avec ce petit air malicieux qui le caractérise si bien.

## Le jour où... Il est tombé dans la marmite du volley

« C'est une première question facile et je m'en souviens comme si c'était hier (rires). J'avais quatorze ans et je ne rêvais que d'une chose : faire du sport. J'avais deux possibilités à Terville : le football ou le volley-ball. Je me suis orienté logiquement vers le deuxième car mes deux sœurs aînées le pratiquaient déjà. Et puis le football ne me plaisait pas, essentiellement pour des questions de confort. Grâce au volley, j'ai rencontré des amis, j'ai obtenu de bons résultats avec le club de Terville et je me suis construit. Je suis dans le volley depuis quasiment soixante ans, hormis une petite coupure durant mes études, puis au début de mon mariage. »



## Le jour où... Il a pris les rênes du TFOC

« Le TFOC a vu le jour en 1993 après la fusion des clubs de Terville et de Florange. Il y avait à l'époque pas mal d'exemples de fusions ratées, comme par exemple celle entre Vandoeuvre et Toul, car des dirigeants prenaient le dessus sur d'autres pour des questions de clochers. Le club de Florange avait plus de réticences à accepter la fusion. Il avait une salle et des subventions importantes. Le club de Terville en avait davantage besoin. On jouait à l'époque dans le petit gymnase des Acacias. Mais nous avions plus de dirigeants, d'entraîneurs et de bénévoles. La fusion a finalement été profitable à tout le monde. Pour éviter une éventuelle polémique, on ne souhaitait pas que l'un des deux présidents devienne le président de la nouvelle entité. C'est finalement le regretté José Lima, responsable d'une petite entreprise de taxis, qui a été élu. Il est resté pendant deux ans avant je prenne les rênes en 1995. J'y suis resté trente ans. C'est mon bébé. »

## Le jour où... Il a nommé Romain Pitou entraîneur de l'équipe pro

« La belle histoire entre Romain Pitou et le TFOC n'était pas écrite d'avance. Je l'ai embauché il y a maintenant plus de quinze ans au club alors qu'il n'avait que 23 ans. On cherchait un éducateur sportif pour les jeunes. Il venait du 93 comme il aime encore aujourd'hui le rappeler. L'entretien s'était passé par téléphone. Il m'avait épaté par sa volonté, sa détermination et ses compétences. J'ai senti instantanément qu'il voulait faire carrière dans le volley. Le club a aussi cru et investi en lui, lui permettant de décrocher d'autres diplômes que le brevet d'état qu'il avait en poche à son arrivée. Il a gravi tous les échelons, des jeunes à l'équipe pro comme adjoint en passant par la réserve et le centre de formation. Il a pris la suite logique en 2018 de Pompiliu Dascalu qui était en place depuis neuf ans et avec qui la séparation a été d'un commun accord. Romain est la perle du club. Il a été élu meilleur entraîneur du championnat. Il conserve un comportement humain tout en étant exigeant envers lui et les autres. Je n'ai jamais vu un entraîneur aussi investi que lui. Il continue de faire grandir le club. Romain est mon plus beau recrutement. »

...

➤ Le jour où...  
Il a cru que le  
TFOC pouvait  
être champion  
de France

➤ Le jour où...  
Il a décidé  
de quitter la  
présidence du  
TFOC

Retrouvez la suite  
de l'interview sur  
notre site internet  
[agglo-thionville.fr](http://agglo-thionville.fr)

# Parc du haut-fourneau U4 Plongée dans l'histoire de la sidérurgie

Véritable lieu de mémoire, le haut-fourneau U4 à Uckange est aussi un espace de création et de découverte où il fait bon apprendre, se laisser surprendre, flâner et même s'amuser.



Emblème de l'essor industriel de la vallée de la Fensch, l'U4, érigé en 1904 et éteint en 1991, est le dernier des six hauts fourneaux de l'usine sidérurgique d'Uckange. Quel étrange spectacle que cette cathédrale d'acier surplombant la Moselle, plantée au milieu d'un site de 12 hectares de friches !

## Ouvert au public en 2007

Inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques en 2001, l'U4 a fait l'objet d'une préservation par l'association MECILOR (Mémoire Culturelle et Industrielle de Lorraine) et la Communauté d'Agglomération Val de Fensch (CAVF) qui en a fait l'acquisition en 2005 pour en faire un lieu d'histoire, de développement touristique de découverte et d'innovation.

Après d'importants travaux de désamiantage et de mise en sécurité, le parc du haut-fourneau U4 a ouvert ses portes au public en 2007. L'association MECILOR composée majoritairement d'anciens sidérurgistes en est l'un des animateurs et propose toute l'année des visites guidées mêlant l'Histoire aux petites histoires nourries de témoignages vibrants.

A découvrir également, une exposition permanente « U4...à tout cœur » qui revisite un siècle d'histoire du site et une expérience numérique permettant au visiteur de monter virtuellement « au gueulard » perché à 50 mètres et de plonger au cœur du processus de fabrication de la fonte en se glissant dans la peau d'un fondeur.

## Des animations pour tous

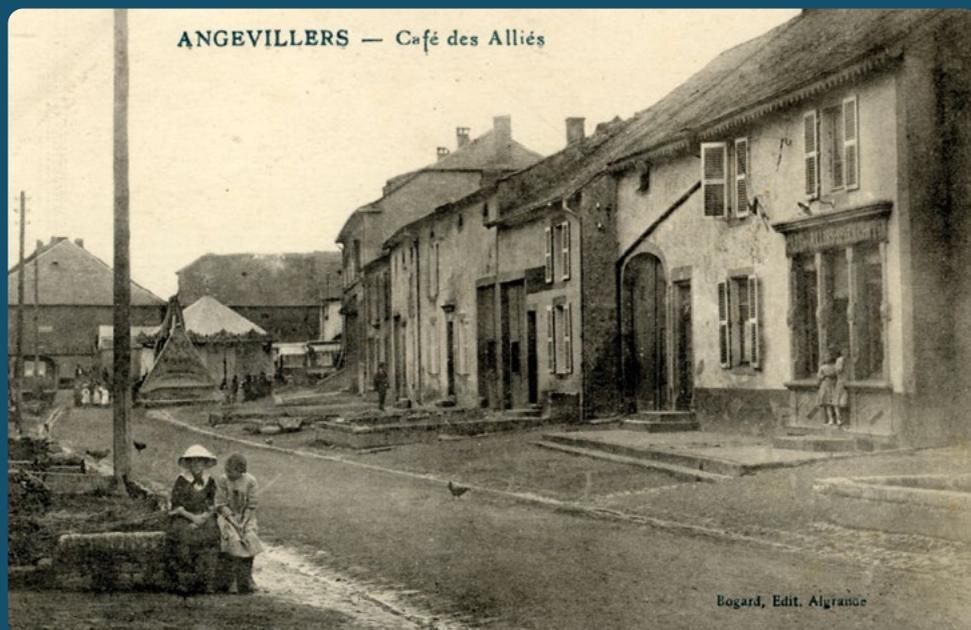
Lieu de mémoire mais aussi lieu de création et de découverte culturelle, l'U4 permet de poser un nouveau regard sur ce lieu chargé d'histoire et de sueur grâce à des propositions pluridisciplinaires (musique, théâtre, festival lusophone, murder party, expo photos, ateliers pour enfants, village des sciences, etc.)

L'U4 est aussi un lieu d'innovation dont la dynamique impulsée par la CAVF a donné lieu à la création d'un parc d'activités dédiées à l'innovation scientifique et à l'entrepreneuriat : installation de l'Institut de recherche MetaFensch en 2014 et du Digital Lab d'Arcelor Mittal en 2021. L'enseignement universitaire, la formation numérique ou encore l'économie circulaire en lien avec l'industrie sont d'autres axes de développement du site.

## Infos pratiques et programme

<https://www.hf-u4.com/fr/>





### Angevillers

Café des Alliés  
dans les années 1920



### Kuntzig

Gare dans les années 1920



### Manom

Chateau de La Grange et rue  
de Manom dans les années  
1900

© Archives Municipales de Thionville



# AGG

# ÉTÉ

# 2025

dans les  
communes  
de l'Agglo

# EN

# DA



[agglo-thionville.fr](http://agglo-thionville.fr)



Centre Aquatique  
**hamelys**

## ÉTÉ 2025

ANIMATIONS AQUATIQUES  
COURS DE NATATION  
FITNESS